

COMMUNE
DE NYONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 6 février 2024

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN-CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marilyn FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE

Pouvoirs :

M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à Mme Martine BERGER-SABATIER
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME
Mme Anne TAILLEUX, pouvoir à Mme Odile PILOZ

Absent n'ayant pas donné pouvoir :

M. Jean-Jacques MONPEYSEN

Est désigné comme secrétaire de séance : M. Yves RINCK

N° 2024 - 02 - 03 / AFFAIRES FINANCIERES
Autorisations d'affouage

RAPPORTEUR : M. Roger VIARSAC

La Mairie de NYONS étant saisie de demandes d'affouage sur le Domaine de la forêt communale, le Conseil Municipal doit se prononcer afin de les autoriser au profit de :

- Monsieur Romain POLLONNI, pour 5 stères au prix de 10 € TTC le stère.
- Monsieur Jean-Luc MEYNAUD, pour 5 stères au prix de 10 € TTC le stère

L'agent de l'ONF, après avoir pris connaissance de la délibération, procédera à la désignation des parcelles concernées par ces coupes de bois, quartier des Essailons ou de Garde Grosse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'AUTORISER** cette demande d'affouage au profit de MM. POLLONNI et MEYNAUD

Yves RINCK
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

